



Etaler la vie privée d'autrui

Par **jp97_1**, le **12/11/2014 à 19:38**

Bonjour,

je vous écris sur un sujet assez spécial.

J'ai un ami qui a eu une double vie par rapport à sa copine (juste sa copine, pas marié, rien) pendant un certain temps. En gros il a trompé sa copine avec une autre.

Cette autre fille ne supportant plus cette situation décide tout déballer à la copine de mon ami par mail avec tout un tas de détails sordides. La question est donc est ce qu'on peut étaler comme ça la vie privée de quelqu'un à une autre personne?

Je ne sais si je pose la question au bon endroit, merci pour vos retours.

Cordialement

Par **domat**, le **12/11/2014 à 20:14**

bjr,

l'autre fille a le droit de dire à la nouvelle copine qu'elle a eu une aventure avec son copain. elle étale sa vie privée et non celle de l'ami.

cdt

Par **jp97_1**, le **12/11/2014 à 23:23**

Merci pour cette réponse.

Mais a-t-on le droit d'étaler la vie privé d'autrui sous prétexte d'étaler sa propre vie privé? Dslé de reformuler ainsi mais je voudrais bien comprendre.

Merci

Cdt

Par **jp97_1**, le **12/11/2014 à 23:24**

Existe -t-il tout de même une loi qui condamne le fait d'étaler la vie privé d'autrui?

Par **Jibi7**, le **12/11/2014** à **23:48**

si elle existait cette loi Val Trierw...n'aurait jamais pu sortir son bouquin!!

Par **janus2fr**, le **13/11/2014** à **08:10**

Bonjour,

Vous confondez, il me semble, plusieurs notions.

Ici, il n'y a pas ce que vous appelez "étalement de la vie privée d'autrui" puisque c'est de l'ordre de la conversation privée. De plus, la personne qui "parle" est partie prenante dans l'histoire et comme le dit domat, elle ne dénonce pas des faits qui lui sont étrangers, mais sa propre histoire.

Il pourrait en être autrement s'il y avait véritablement "étalement" public de la vie privée d'autrui (journaux, télévision, etc.) ou une plainte en diffamation serait toujours possible...

Par **jp97_1**, le **14/11/2014** à **18:27**

OK je comprends très bien maintenant la nuance.

Merci pour ces infos.

Cdt